



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

SMI demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2020

Toronto, le 8 juillet 2020 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que la compagnie Saskatchewan Mutual Insurance (SMI) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de SMI aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité diffusée à l'échelle nationale pour sensibiliser la population à la valeur importante que les courtiers d'assurances apportent à leurs clients – choix, conseils et défense des intérêts.

Cet investissement aidera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC en ce qui concerne les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral, plaidoyer qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« SMI est honoré de pouvoir soutenir le Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière. Un courtier fournit aux clients des conseils judicieux pour la sélection d'un assureur et d'une couverture adaptée à leurs besoins. Grâce à ce partenariat avec l'ACAC et les courtiers, nous sommes en mesure de fournir aux clients la sécurité et la tranquillité d'esprit qu'ils recherchent, indique Shelley Willick, chef de la direction de SMI.

Peter Braid, chef de la direction de l'ACAC, ajoute : « Ce partenariat avec SMI est grandement apprécié par l'ACAC et les courtiers que nous représentons. Il est clair que l'investissement de SMI témoigne d'un attachement au réseau de courtage. Il témoigne également de l'importance que nous accordons aux clients. »

À propos de la Saskatchewan Mutual Insurance

La Saskatchewan Mutual Insurance (SMI) est une compagnie d'assurance de dommages sous réglementation fédérale dont les activités en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba génèrent annuellement 83 millions de dollars en primes directes souscrites. Comme il s'agit d'une compagnie mutuelle, les titulaires de police ont des droits de vote et peuvent participer à l'élection des membres du conseil d'administration chargés d'établir les orientations stratégiques et de superviser l'exécution des plans d'action. Les bénéficiaires non répartis soutiennent la croissance future et permettent de maintenir une solide position en capital et des taux de prime peu élevés.

En 1908, un groupe de cultivateurs de la Saskatchewan ont fondé la SMI parce qu'ils souhaitaient avoir rapidement accès à une couverture d'assurance. C'est cet esprit de pionnier qui a permis à la SMI de prospérer depuis plus de 110 ans en fournissant une protection financière et des services à ses nombreux titulaires de police. La SMI, qui compte environ 75 employés, distribue ses produits par l'intermédiaire du réseau de courtage. Le siège social de la compagnie est situé à Saskatoon. La compagnie a également des bureaux à Calgary, Regina et Winnipeg.

La SMI cherche à fournir une protection financière aux titulaires de polices d'assurance et à ses employés. Les valeurs d'intégrité, de respect et d'excellence que la SMI défend depuis toujours ainsi que les efforts en matière de planification stratégique et d'innovation lui permettront de relever les défis à venir. Pour un complément d'information, veuillez visiter le site <http://www.saskmutual.com>.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et communications
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831, poste 160, ou dbegin@ibac.ca
www.ibac.ca